



Licence Professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien parcours-type Administration et gestion des entreprises du paysage

Parcours

- Administration et gestion des entreprises du paysage

La Licence répond aux besoins professionnels du secteur "aménagement paysager" dont les métiers proposés s'organisent autour de la réalisation d'aménagement paysager. Elle forme des cadres assurant l'interface entre la direction et les équipes de chantier.



Rythme

Rythme

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Renseignements

SCOLARITÉ

Scolarité administration et Communication

Bureau AR119 (bâtiment Arsenal)

Courriel :

scolaeslpro@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 35 93

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Cité des Sciences Vertes
BP 72647
31326 Castanet-Tolosan

Courriel :

cfppa.toulouse@educagri.fr

Tél : 05 61 00 99 80

www.citesciencesvertes.fr

ALTERNANCE

Courriel :

alternance.eedu@ut-capitole.fr

EEDU (Executive Education and Digital University)

ORIENTATION INSERTION

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

Admission

<https://www.ut-capitole.fr/admissions>

/admissions

Alumni

<https://alumni.ut-capitole.fr>

Publics

Niveau(x) de recrutement

Bac + 2

Accessible en reprise d'études

Oui

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Caractéristiques

Durée de la formation

1 an

Lieu(x) de la formation

Toulouse (campus UT
Capitole);Auzeville

Stage(s)

Oui

Accessible en

- Formation initiale
- Formation en alternance
- Formation en apprentissage
- Reprise d'étude

/ Présentation

Cette licence répond aux besoins professionnels du secteur de « l'aménagement paysager », dont les métiers proposés s'organisent autour de la conception paysagiste et de la réalisation d'aménagement paysager.

Il s'agira notamment de former des cadres en mesure de réaliser l'interface entre la direction et les équipes de chantier au sein de l'entreprise et donc de seconder le chef d'entreprise. Ces cadres pourront s'appuyer sur les connaissances techniques acquises lors de la formation et des expériences précédentes, complétées par des compétences en matière d'administration, de gestion et de management. La formation a également pour finalité de préparer à la création ou à la reprise d'entreprise.

Spécificités

- Le programme de formation est prévu d'octobre à mai **en alternance** à raison d'une moyenne de 3 semaines en centre de formation et 3 semaines de stage en entreprise.
- Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse Capitole et sur celui du [Centre de Formation Professionnelle de la Cité des Sciences Vertes de Toulouse-Auzeville](#).

Lieux

Toulouse (campus UT Capitole);Auzeville

Responsable(s) de la formation

[Séverin JEAN](#), Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

[Elodie WOOCK](#), Professeur d'EPS

[Christelle MARTIN](#), Coordinatrice-Formateur au [C.F.P.P.A.](#)

Partenariats

Établissements



/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 2

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Accès par commission d'admission :

L'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par une commission pédagogique compétente pour la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des deux premières années de licence ou de tout autre diplôme – BUT, BTS, DEUST – du secteur paysager ou du secteur tertiaire, ainsi que, au titre de la formation continue, les personnes titulaires du bac ou d'un niveau bac+2 ayant acquis des compétences reconnues au cours d'une expérience professionnelle d'au moins trois années au sein d'une entreprise ou d'un organisme du secteur du paysage, ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

Les capacités d'accueil sont consultables [sur le site internet de l'université](#).

Taux de réussite :

Les taux de réussite sont consultables [sur le site de l'université](#).

/ Programme

PROGRAMME 2024-2025

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur paysager.

Ils sont organisés en Unités d'Enseignement, elles-mêmes divisées en matières et font l'objet d'une évaluation spécifique selon les modalités de contrôle des compétences.

Les cours dispensés à Auzeville sont indiqués en italique.

L'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et représente un volume horaire global de 448 heures + professionnalisation.

SEMESTRE 5 – 112h CM + 98h TD

Bloc : Usages numériques/Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse – 28h TD

UE 1 : Informatique

- Gestion de base de données
- Système d'information
- Logiciel de comptabilité et statistiques
- Initiation Access et Excel

Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse – 98h CM + 35h TD

UE 2 : Fonction adaptation/introduction au droit – 21h CM

UE 3 : Gestion comptable et financière – 56h CM

- Comptabilité générale - 35h CM
- Contrôle de gestion - 14h CM
- Economie de l'environnement - 7 hCM

UE 4 : *Gestion analytique et gestion stratégique – 35h TD*

- Gestion analytique et stratégique des coûts – 21h TD
- Gestion stratégique et stratégie d'entreprise – 14h TD

UE 5 : Droit des sociétés – 21h CM

- Droit commun des sociétés – 7h CM
- Droit spécial des sociétés à risque limité et illimité – 7h CM
- Structuration des entreprises du secteur – 7h CM

Bloc : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel/Gestion et conduite de chantiers – 35h TD

UE 6 : *Fonction adaptation /étude de cas – 35h TD*

Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle – 14h CM

UE 7 : Gestion de crise – 14h CM

- Typologie de crise et modes d'anticipation
- Organisation face à la crise

SEMESTRE 6 – 119h CM + 119h TD

Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse – 49h CM

UE 8 : Relations humaines – 49h CM

- Animation d'équipe – 10h30 CM
- Développement personnel – 7h CM
- Communication – 7h CM
- Evaluation des performances – 7h CM
- Gestion des conflits – 7h CM

- Recrutement – 7h CM
- Formation – 3,5h CM

Bloc : Expression et communication écrites et orales – 21h TD

UE 9 : Langues étrangères – 21h TD

Bloc : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel – 38,5 h TD

UE 10 : Relations fournisseurs – 14h TD :

- Stratégie des fournisseurs et distributeurs
- Règles de la sous-traitance et de la co-traitance
- Economie de la filière

UE 11 : Droit du travail – 28h CM :

- Relations individuelles et collectives
- Protection sociale
- Conventions collectives de branche

Bloc : Réalisation d'un diagnostic pour apporter des conseils / Mise en œuvre des politiques publiques et de stratégies de marketing et de communication

UE 12 : Fonction adaptation /relation à l'entreprise – 28h TD

- Culture d'entreprise et sociologie des identités au travail
- Psychologie du travail et gestion de la diversité culturelle
- Relation à l'entreprise

UE 13 : Contraintes économiques et réglementaires – 42h CM

- Droit de l'environnement – 7h CM
- Droit des marchés publics – 7h CM
- Droit des marchés privés – 7h CM
- Contentieux de l'urbanisme et de l'eau – 7h CM
- Droit de la concurrence – 14h CM

UE 14 : Relation client – 28h TD

- Typologie des clients
- Notions de marketing/études de marché
- Négociations

UE 15 : Contraintes professionnelles – 28h TD

- Démarche qualité et certification 21h TD
- Organisation professionnelle de la filière et du secteur – 7h TD

Bloc : Gestion et conduite de chantier

UE 16 : Professionnalisation (au choix selon public FI/FC – FA) :

- Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)

- Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet professionnel appliqué (PPA) donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.

Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle – 126h TD

UE 17 : Projet tuteuré (obligatoire) avec soutenance – 126h TD

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Équipe pédagogique

Maîtres de conférences:

- Picod Nathalie
- Sophie Sabathier
- Douillard Julien
- Boul Maxime.

Doctorant :

- De Faramond Clémentine.

Intervenants professionnels:

- Woock Elodie,
- Amelin Laurent,
- Denjean Christine,
- Herin Thomas,
- Sicre Maidou,
- Vila Aurore,
- Selmi Sarah,
- Hélène Couret,
- Le Fur Christine,
- Chavy Corine,
- Martin Christelle,
- Labigne Rachel.

Stage(s)

Tout départ en stage nécessite une convention de stage signée par l'ensemble des parties.

Contact

- [Bureau des stages](#) (SOIP de l'université Toulouse Capitole)

Évaluation

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\) consultables sur le site de l'université](#)

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Fiche RNCP

[40052](#)

Activités visées / compétences attestées

La licence repose sur un socle commun d'acquisition de compétences relevant de l'activité d'aménagement paysager : connaissance du secteur de l'aménagement paysager ; maîtrise des outils généraux de conception, de gestion et d'entretien des aménagements paysagers ; s'adapter aux caractéristiques des entreprises (grandes, moyennes et petites).

La formation est destinée à rendre capable :

- D'adhérer à la stratégie de l'entreprise et de prendre une part active au développement de celle-ci,
- De gérer un chantier dans ses dimensions techniques et humaines, mais aussi dans son aptitude à maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité,
- D'entretenir et de développer une relation commerciale avec la clientèle,
- D'entretenir et d'organiser la relation avec les fournisseurs et partenaires professionnels,
- De répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,
- De négocier et conclure les contrats avec la clientèle (particuliers et professionnels).

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Les débouchés correspondent à des fonctions d'encadrement au sein des entreprises du paysage. Outre le fait de **seconder le chef d'entreprise**, la formation est également destinée à préparer à la création ou à la **reprise d'une entreprise du paysage**.

Les débouchés principaux correspondent ainsi notamment à des fonctions de **conducteur de travaux, chef d'équipe, responsable de chantier ou bien encore directeur adjoint**.

En savoir plus sur le site internet de l'UT Capitole :

L'[OFIP \(Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle\)](#) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Consultez sur le site de l'université les **études** de l'OFIP sur les [parcours d'études](#) et l'[insertion professionnelle](#) des étudiants.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Gestion;Administration

Sur le site de l'UT Capitoile

- [Répertoire des emplois après une licence professionnelle](#)

Gérer sa scolarité

- [Informations spécifiques à votre scolarité](#) (calendrier universitaire, emploi du temps, modalités de contrôle des connaissances)